



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

DIX-HUITIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE PLANIFICATION
ET DE MISE EN OEUVRE DE LA REGION AFI (APIRG/18)
(27 – 30 mars 2012)

Point 3.7 de l'ordre du jour: Le Concept Ciel Unique: Mise en œuvre de la Déclaration de Cotonou par les fournisseurs de services de navigation aérienne de la région AFI

(Présenté par ASECNA ATNS, ENNA)

SOMMAIRE
Le concept Ciel Unique en région AFI repose sur une feuille de route composé des plans d'actions des acteurs avec des objectifs, à court et long terme, de fourniture de services de navigation aérienne sans discontinuité et des ressources CNS/ATM modernes associées à des solutions aux plans institutionnel et réglementaire pour l'atteinte des objectifs de manière qualitative et économique
REFERENCE(S) :
Objectifs stratégiques de l'OACI:

1. INTRODUCTION

1.2 La troisième Conférence des fournisseurs de services de navigation aérienne de la région AFI tenue à Cotonou au mois de novembre 2012 a affirmé la volonté d'une gestion collaborative de l'espace aérien de la région AFI vers le Ciel Unique comme vision commune. Un Groupe de Travail piloté par ENNA(Algérie) et ATNS and l'ASECNA¹ a été mis en place pour proposer la feuille de route du Ciel Unique Africain

1.2 Les objectifs du Ciel Unique

1.2.1 Le ciel unique vise à mieux organiser l'espace à travers l'établissement de règles communes et une meilleure coopération entre les centres de contrôle aérien, dans un espace fragmenté entre autant d'entités, qui induira :

- La fluidification du trafic aérien et la réduction de la saturation de l'espace ;
- L'optimisation des routes aériennes entraînant une économie significative de carburant et une réduction des émissions de gaz à effet de serre

1.3 Initiatives africaines actuelles

Les initiatives telles que le regroupement d'espaces aériens, la réorganisation de l'espace aérien ou la modernisation des systèmes de gestion du trafic aérien peuvent servir d'exemples:

¹ Bénin Burkina-Faso Cameroun Côte d'Ivoire Comores Congo Centrafrique Gabon Guinée-Bissau Guinée-Equatoriale Mali Mauritanie Madagascar Niger Sénégal Tchad Togo La Réunion

- L'Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (18 états d'Afrique et de l'Océan Indien) avec son programme de rationalisation des espaces aérien et son projet Ciel Unique ;
- La FIR Roberts qui regroupe les espaces aériens du Liberia, de la Guinée et de la Sierra Leone ;
- Le projet de gestion de l'espace aérien de la Tanzanie du Burundi et du Rwanda ;
- Le projet Euromed, un projet ciel Unique des Etats de la Méditerranée.

1.4 Feuille de route du Ciel Unique

1.4.1 Méthodologie

3 phases fondamentales sont à distinguer:

- phase de définition
- phase de développement
- phase de déploiement

1.5 Feuille de route du Ciel Unique Africain

1.5.1 La Feuille de route du Ciel Unique Africain est un ensemble de plan d'action des acteurs concernés avec des objectifs, à court et long terme, de fourniture de services de navigation aérienne sans discontinuité associés à des choix appropriés aux plans technologique, réglementaire et institutionnel pour l'atteinte des objectifs de manière qualitative et économique.

1.5.2 Les acteurs sont les Etats membres, les fournisseurs de service de navigation aérienne et les utilisateurs de l'espace aérien (compagnies aériennes/avions).

1.5.3 Les plans d'action de la feuille de route exposent les objectifs (réglementaire, institutionnel, stratégique, de performance et de sécurité), les ressources (infrastructures CNS, systèmes ATM, profil de compétence et qualification des ressources humaines) résultats attendus délais de mise en oeuvre:

- *Fournisseurs de services de navigation aérienne*
 - ✓ Etude de faisabilité, Etude de sécurité, Analyse Coût/ Bénéfice, étude d'impact environnementale ;
 - ✓ Mise en œuvre des exigences minimales pour un ciel sans coutures ;
 - ✓ Validation du concept;
 - ✓ Planification des systèmes CNS/ATM conformément au Plan AFI de Navigation Aérienne et interopérabilité des systèmes;
 - ✓ Gestion du Projet Ciel Unique ;
 - ✓ Coopération bilatérale et régionale concernant l'harmonisation des procédures et l'interopérabilité des systèmes.

- *Etats membres*

- ✓ Réunion des Ministres en charge de l'Aviation Civile des Etats de l'Union Africaine sous l'égide de la CAFAC en vue d'une volonté politique d'aller vers le Ciel Unique Africain;
- ✓ Mesures institutionnelles telles que la séparation des pouvoirs entre l'e régulateur et l'opérateur pour une mise en œuvre efficiente du Ciel Unique ;
- ✓ Mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI ;
- ✓ Cadre de supervision de la sécurité de l'ATM;
- ✓ Creation de FAB (Bloc Fonctionnel d'Espace aérien);
- ✓ Steering Committee ou autre entité composé des acteurs, chargé du pilotage de la mise en œuvre de la feuille de route du Ciel Unique Africain ainsi que de son financement;;
- ✓ harmonisation des licences du personnel ATC;
- ✓ Mesures environnementales de contribution au développement durable

- *Utilisateurs de l'espace aérien*

- ✓ Planification de l'avionique conformément à la planification de l'infrastructure sol et des services CNS/ATM ;
- ✓ Coopération civile/militaire suivant les besoins et l'utilisation de l'espace aérien;
- ✓ Coopération technique entre fournisseurs de services de navigation aérienne dans le cadre de la validation du concept ciel unique.

1.6 Le concept des FAB (Blocs d'Espaces Fonctionnels)

1.6.1 La création des FAB a pour finalité:

- d'optimiser les flux de trafic
- d'optimiser l'organisation des routes
- de maximise la capacité et l'efficacité de la gestion de l'espace aérien

2. Suites à donner

2.1 La réunion est invitée à:

- adopter le cadre logique de la feuille de route du Ciel Unique africain présenté par l'ASECNA, ATNS et ENNA (SAS/SG);
- créer une Task Force qui aura pour mandat de développer les directives de mise en œuvre des activités de la feuille de route du Ciel Unique Africain. La Task Force élaborera un questionnaire à envoyer aux Etats et aux ANSPs, relatif à l'état de mise en œuvre des exigences minimales pour un ciel sans coutures.

-FIN-